

Recherches sociographiques



Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos

Gérard Bouchard

Volume 28, Number 2-3, 1987

La famille

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056289ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056289ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard, G. (1987). Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 229–251. <https://doi.org/10.7202/056289ar>

Article abstract

Le modèle de reproduction familiale de type pyrénéen n'est pas apte à rendre compte de la réalité nord-américaine dans sa phase d'expansion, caractérisée par l'abondance des terres et par une croissance démographique rapide. Un échantillon de familles saguenéennes, tiré du fichier informatisé de la population du Saguenay, permet de valider un contre-modèle de transmission du patrimoine pour la période 1842-1911. Portant sur une période d'observation de plus de trente ans à compter du mariage des parents, les données confirment que les familles visent moins à préserver le patrimoine qu'à établir un maximum d'enfants et que la mobilité est un élément essentiel dans cette stratégie de reproduction familiale. Les résultats mettent en évidence la nécessité d'une perspective historique et comparative dans l'étude de la famille rurale québécoise, ainsi que l'insuffisance du cadre paroissial pour la prise en compte du phénomène de la mobilité.

SUR LA REPRODUCTION FAMILIALE EN MILIEU RURAL : SYSTÈMES OUVERTS ET SYSTÈMES CLOS *

Le modèle de reproduction familiale de type pyrénéen n'est pas apte à rendre compte de la réalité nord-américaine dans sa phase d'expansion, caractérisée par l'abondance des terres et par une croissance démographique rapide. Un échantillon de familles saguenayennes, tiré du fichier informatisé de la population du Saguenay, permet de valider un contre-modèle de transmission du patrimoine pour la période 1842-1911. Portant sur une période d'observation de plus de trente ans à compter du mariage des parents, les données confirment que les familles visent moins à préserver le patrimoine qu'à établir un maximum d'enfants et que la mobilité est un élément essentiel dans cette stratégie de reproduction familiale. Les résultats mettent en évidence la nécessité d'une perspective historique et comparative dans l'étude de la famille rurale québécoise, ainsi que l'insuffisance du cadre paroissial pour la prise en compte du phénomène de la mobilité.

Dans les sociétés de peuplement ou de colonisation, comme l'ont toutes été à un moment ou l'autre, depuis le XVII^e siècle, les diverses régions de l'Amérique du Nord, l'éloignement contraint l'économie rurale à de forts éléments d'auto-subsistance, appuyée sur l'échange local. D'une façon ou d'une autre, la terre s'impose alors comme la forme principale du capital, économique et social à la fois. Quant à l'accès à ce capital, il est obtenu pour une part par le biais du marché, et pour une autre part — prédominante peut-être à certains moments — par le biais de la transmission foncière au sein des familles. Nous savons par ailleurs que les stratégies familiales, qui visent à établir les enfants sur des terres, utilisent l'un et l'autre mode d'accès. L'étude de la reproduction familiale — et

* Les travaux qui ont conduit à la rédaction de cet article ont pu être réalisés grâce à l'assistance financière du Fonds F.C.A.R. (Québec), du Conseil de recherches en sciences humaines (Ottawa) et de l'Université du Québec à Chicoutimi. L'auteur remercie également Jeannette Larouche, Alain Simard, Lydia Riverin et Danielle Lavoie qui ont contribué à la production des données, ainsi que les chercheurs de SOREP qui ont révisé ce texte.

non seulement des systèmes de succession — s'avère donc une avenue fructueuse pour comprendre la structure et la dynamique de ces sociétés rurales.

A) *Deux modèles de reproduction... ou plus*

Dans des écrits antérieurs (G. BOUCHARD, 1977, 1981, 1983), nous avons suggéré que les modèles, typologies et problématiques élaborés à partir de l'étude des vieilles paysanneries européennes n'étaient pas aptes à rendre compte de la réalité nord-américaine ou de tout autre contexte caractérisé par une abondance de terres disponibles en voie d'occupation. Aux stratégies malthusiennes des terroirs pleins, nous avons opposé le caractère dynamique, et pour ainsi dire offensif, de la reproduction familiale dans les sociétés neuves. On observe d'un côté le souci prédominant d'exclure les héritiers pour préserver un vieux bien, et de l'autre, des stratégies visant à étendre les assises foncières de la famille pour y établir un maximum de descendants. Ainsi se marquent des différences majeures entre les deux systèmes de reproduction, quant aux modalités juridiques et successorales de la transmission, à la forme du patrimoine familial, aux comportements démographiques et migratoires de la famille, aux structures des ménages, et aux objectifs poursuivis par les stratégies familiales. Nous avons essayé d'identifier ces spécificités en les schématisant et, du même coup bien sûr, en durcissant certains traits. (Tableau 1.)

Il importe de noter, en particulier, la forme non successorale de la transmission en système ouvert. Étalaé sur quelques décennies, le processus comprend les trois phases suivantes : 1. Attribution aux fils mariés de lots acquis par la famille et partiellement défrichés (les filles ne reçoivent pas de terre, on essaie de les marier à des garçons eux-mêmes établis). 2. Attribution, à un fils qui est rarement l'aîné, du « vieux bien » ou « terre paternelle », au moment où le chef de famille prend sa retraite. 3. Attribution des biens subsistants — surtout mobiliers — au moment du décès du dernier conjoint ; leur attribution a souvent une fonction compensatoire, visant à réparer un déséquilibre créé par les attributions antérieures, notamment au détriment des filles.

Afin d'établir ses enfants, et mettant à profit le contexte de colonisation, la famille paysanne essaie d'étendre ses assises foncières, d'où un mouvement alterné d'expansion/contraction du patrimoine.¹ Il s'ensuit que ce dernier est une réalité éclatée et mouvante, au sein de laquelle on peut distinguer : a) le vieux bien, sur lequel le couple des parents s'est d'abord établi et qui est lui-même plus ou moins stable à cause des éventuelles migrations de la famille ; b) les ajouts, c'est-à-dire tout ce qui viendra s'adjoindre au vieux bien par suite d'acquisitions ou de défrichements.

1. Nous en avons esquissé le modèle ailleurs : G. BOUCHARD, 1981, p. 569.

TABLEAU 1

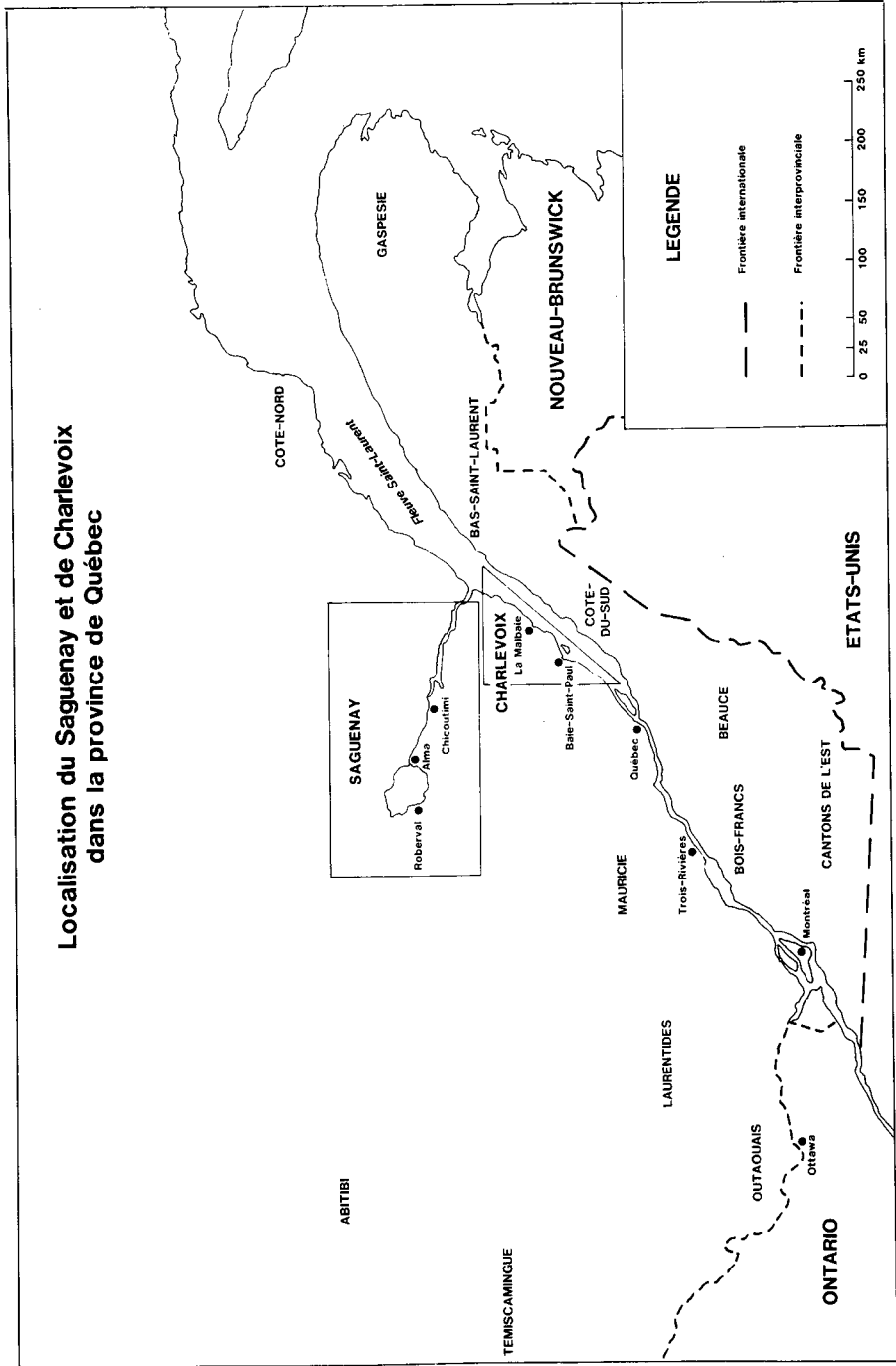
*La reproduction familiale en milieu paysan :
modèles de transmission des avoirs familiaux.*

VARIABLE	SYSTÈME CLOS (type « pyrénéen »)	SYSTÈME OUVERT (sociétés « neuves »)
Terre cultivable	Entièrement occupée ; délimitée d'une manière relativement rigide par des obstacles naturels	En expansion, sans frontière définitive durant une période de durée variable
Mouvement de la population	Stationnaire Émigration importante de jeunes célibataires à chaque génération	Croissante Émigration peu importante de célibataires
Orientation du système	Préserver l'intégrité de la propriété ancestrale Exclure les non-héritiers	Assurer l'expansion de la propriété Établir le plus d'enfants possible
Spatialisation	Enracinement et continuité de la famille Stabilité de l'exploitation	Mobilité des individus et des familles Instabilité du patrimoine
Patrimoine	Entité fixe, bien délimitée et désignée Incarné l'identité familiale	Entité éclatée, mouvante, polymorphe (foncière ou mobilière...)
Règles successorales	Précises, impératives, durables ; à caractère coutumier ou juridique	Peu définies, voire inexistantes ; laissent place aux stratégies, improvisations et volte-face de la volonté paternelle et parentale
Transmission	Opération dramatique, ponctuelle, préparée de longue date, objet de stratégies souvent complexes	Processus étalé en trois temps et pouvant s'étaler sur quelques décennies
Structures du ménage	Variables mais prévisibles en fonction du système successoral en vigueur	Surtout nucléaires

Ces traits, caractéristiques d'un terroir extensible (au moins pour un temps), contrastent avec le syndrome pyrénéen d'un espace figé, voué aux gémonies des impasses et des exclusions successorales.² Le rapprochement

2. N'est-il pas remarquable que les communautés pyrénéennes aient si souvent été prises à témoin, depuis F. Le Play, pour construire et illustrer le modèle des terroirs pleins ? Du point de vue comparatif qui nous occupe ici, il est permis de se demander si ces villages enclavés, extraordinairement isolés par la haute montagne, constituent un terme de référence approprié. Sur ces communautés,

Localisation du Saguenay et de Charlevoix dans la province de Québec



(SOREP)

suggère l'existence de deux dynamiques collectives tout à fait opposées. Mieux encore, il permet de dégager une perspective évolutive qui intègre ces deux dynamiques. En effet, l'observation de sociétés de peuplement permet de reconstituer le passage d'un système ouvert dans un espace extensible à un système clos dans un espace fixe.

Nous avons parlé de deux modèles. En fait, les deux dynamiques évoquées représentent des situations extrêmes sur un éventail beaucoup plus riche. Et nous savons bien que les terroirs pleins eux-mêmes ne sont pas exempts d'instabilité et de réarrangements non prévisibles.³ Toutefois, notre objectif n'est pas d'élaborer une typologie des dynamiques de reproduction familiale mais de reconstituer les mutations qui accompagnent le passage de l'une à l'autre. Dans cette direction, nous poursuivons ici un objectif modeste, soit de valider le modèle d'un espace ouvert à partir du cas saguenayen. Le lecteur aura cependant compris que nous essayons de mettre en place les grandes lignes d'un type-idéal.

B) *Les données d'une enquête*

Les remarques précédentes sur les systèmes ouverts, en particulier leur mobilité et leur caractère imprévisible, entraînent d'importants corollaires méthodologiques. Pour reconstruire fidèlement la reproduction familiale dans ces contextes de peuplement, il faut être en mesure, en effet : d'observer les processus de transmission et d'établissement sur quelques décennies ; de reconstituer les stratégies familiales à l'échelle où elles se déploient, c'est-à-dire bien au-delà de la paroisse ; de prendre en compte toutes les formes de transmission et d'établissement, et non seulement les formes écrites ou notariées.⁴ Le fichier informatisé de la population du Saguenay, même s'il est confiné à l'échelle régionale, permet de remplir ces conditions d'une manière à peu près satisfaisante. Il contient en effet la totalité des registres de l'état civil pour la période 1842-1971 (660 000 actes de baptême, mariage et sépulture) et les 124 000

voir en particulier : F. LE PLAY (1871), P. BOURDIEU (1972), G. AUGUSTINS (1977), A. FINE-SOURIAC (1977, 1978). Sur la dynamique des terroirs pleins étudiés dans des contextes plus diversifiés, moins exceptionnels, mentionnons les travaux tout à fait caractéristiques de A. IMHOF (1984), P. GONOD (1985), E. CLAVERIE et P. LAMAISON (1982), A. COLLOMP (1983), E. LE ROY LADURIE (1972), L.K. BERKNER (1977), et surtout le brillant essai de G. AUGUSTINS (1982) essayant de montrer à l'échelle européenne les rapports qui se tissent entre régimes successoraux, règles d'alliances et structures de ménage.

3. Voir, par exemple, pour la Bourgogne : M.-C. PINGAUD (1978), J.-P. DESAIVE (1986). Aussi : G. BOUCHARD (1981, pp. 558-559).

4. Dans un contexte de peuplement, la terre peut échoir à un fils par vente, donation, prêt ou don d'argent (exemple : lots boisés achetés au gouvernement au nom d'un fils), et plus rarement par succession.

familles reconstituées par ordinateur permettent d'observer la reproduction familiale d'une génération à l'autre.⁵

Rappelons par ailleurs que la région du Saguenay, située au Nord-Est de la province de Québec, a été ouverte au peuplement blanc en 1840 et que sa population, de 6 027 en 1852, est passée à 51 000 en 1911 et à près de 300 000 aujourd'hui. Durant la période retenue pour les fins de cet article (1842-1911), trente-huit paroisses ont été ouvertes à la faveur d'un taux de croissance annuel moyen de 4.1 % dans l'ensemble de la population saguenayenne, ce qui correspond à un doublement des effectifs tous les 17.7 ans. Durant cette période, la population est en quasi-totalité rurale, Chicoutimi venant en tête des agglomérations avec 5 880 habitants en 1911. Il s'agit donc d'une véritable région de colonisation, adonnée à une agriculture primaire et largement appuyée sur l'industrie forestière (abattage, flottage, sciage...), dans un contexte d'éloignement.

Le fichier de la population contient l'histoire de chaque famille saguenayenne avec sa trame démographique, ses itinéraires géographique et professionnel, le destin de ses enfants, etc. Pour la période 1842-1911, nous avons prélevé trois catégories de fiches correspondant aux critères suivants :⁶

I. *Fiches complètes* :

- a) la fiche contient le mariage des parents ;
- b) la période d'observation (entre le premier et le dernier enregistrement) est de trente ans au moins ;
- c) aucun des deux conjoints ne décède durant les premières années d'observation ;
- d) il s'agit d'un premier mariage ;
- e) la fiche contient le mariage d'au moins un fils au Saguenay ;
- f) le père ne déclare pas d'autre profession que cultivateur ;
- g) le premier baptême de la fiche ne survient pas après 1881.

II. *Fiches incomplètes* : les conditions b et c ne sont pas réalisées.

III. *Autres fiches* : les conditions a, b, c et d ne sont pas ou ne sont pas toutes réalisées.

La sous-population ainsi constituée comprenait près de 4 000 familles, 611 appartenant à la première génération de défricheurs et 3 277 appartenant à la génération suivante (ce sont en fait les enfants des précédents). (Tableau 2.)

5. Pour une description détaillée du fichier et du système de jumelage, voir : G. BOUCHARD, R. ROY et B. CASGRAIN (1985).

6. Ces fiches ont été tirées au hasard, en suivant l'ordre alphabétique de la lettre A à F, ce qui a représenté un échantillon au 1 sur 5. S'agissant d'une étude pilote, nous avons tenu à valider de diverses façons les compilations automatiques sur les fiches de couple, d'où la nécessité de restreindre le corpus. Ultérieurement, mais pour quelques tableaux seulement, le Fichier I a été étendu sur l'ensemble de la banque, toujours sur la période 1842-1911 (« Fichier I étendu »).

TABLEAU 2

*Distribution des fiches de famille selon la génération
et selon le sous-fichier, Saguenay, 1842-1911.*

PREMIÈRE GÉNÉRATION		DEUXIÈME GÉNÉRATION		
SOUS-FICHER	N	Fils	Filles	TOTAL D'ENFANTS MARIÉS
I. Fiches complètes	241	664	675	1 339
II. Fiches incomplètes	112	245	229	474
III. Autres fiches	258	744	720	1 464
TOTAL	611	1 653	1 624	3 277

Nombre total de fiches utilisées = 3 888.

Dans chacun de ces trois fichiers, la durée moyenne d'observation des familles de première génération est respectivement de 43.6, 35.1 et 36.6 années. Chaque fiche contient en moyenne treize déclarations de profession, soit une déclaration tous les trois ans.⁷ En fonction des questions posées, nos analyses s'appuieront sur l'un ou l'autre fichier, comme il sera précisé. Le fichier I sera particulièrement sollicité pour toutes les questions visant la mesure complète d'un phénomène.

Autre précision sur les données : il est postulé que tout fils établi sur une terre, d'une manière ou d'une autre et pour un temps donné, déclare au moins une fois, et le plus souvent d'une manière répétée, la profession de cultivateur (ou agriculteur). Cette déclaration professionnelle devient donc une sorte de marqueur de l'établissement foncier, dans cette région où les cultivateurs sont, en quasi-totalité, propriétaires de la terre qu'ils exploitent. Certes, cette démarche ne livre pas une connaissance fine des modalités de la transmission ; mais elle fournit une mesure très précise de ses résultats et de l'efficacité des stratégies familiales. Cette disposition permet de surmonter les difficultés mentionnées, concernant les modalités (chronologiques, spatiales et autres) de la transmission foncière.

C) Description d'un système ouvert

La présentation qui suit vise à synthétiser le fonctionnement d'un système, en résumant les résultats obtenus en rapport avec la charge démographique

7. En fait, 94.6% des fiches complètes (et 80.9% des fiches de familles pionnières) contiennent entre 11 et 35 mentions de couple ($\bar{X} = 18$).

familiale, la durée du processus de transmission et d'établissement, l'efficacité des stratégies familiales, la mobilité des familles et le rang d'établissement des enfants.⁸

1. *Le poids démographique générationnel*

À chaque génération, la plupart des familles paysannes de l'époque pré-industrielle font face à une impasse : comment pourvoir à plusieurs établissements à partir d'un seul ? Cette contradiction peut s'atténuer et même se dissoudre tout à fait en régime de contraception ou de très forte mortalité.⁹ Ce n'était pas le cas au Saguenay, où on observe jusqu'au XX^e siècle une mortalité relativement basse et surtout une fécondité extrêmement élevée. Nous savons déjà que la fécondité des couples saguenayens du XIX^e siècle dépassait celle des Huttérites, retenue comme base de calcul par A. COALE (1970) et ses collaborateurs.¹⁰ Les 241 familles du fichier I comptent 12 naissances en moyenne, en tenant compte du sous-enregistrement dû aux migrations temporaires hors de la région.¹¹ (Tableau 3.) De ce chiffre, qui varie relativement peu selon l'itinéraire socio-professionnel (encore que certains écarts soient statistiquement significatifs — voir le tableau 4), 9 enfants en moyenne survivront jusqu'à vingt ans (tableau 5) et constitueront ce qu'on peut appeler la charge nette de la famille, ce dont les stratégies de reproduction devront en quelque sorte disposer.

2. *La durée du processus de transmission*

Il a été possible de mesurer la durée du processus de transmission dans sa première phase seulement, celle qui va du premier au dernier mariage d'enfants. À cause du cadre chronologique relativement court de la présente enquête, il était difficile de fournir une mesure fiable de l'ensemble du processus, jusqu'au décès des parents. Cette première phase dure quinze ans en moyenne (tableau 6) et, une fois sur cinq, elle s'étend sur plus de vingt ans. Ces délais favorisent les tentatives d'expansion, par le biais de transactions ou de défrichements, les unes et les autres ne pouvant être réalisés que grâce au travail des enfants.

8. Nous avons présenté ailleurs (G. BOUCHARD et J. LAROUCHE, 1987) des résultats relatifs à l'impact social de ce système de transmission : les inégalités créées au sein des familles, le rôle de la parenté comme rapport social, l'alphabétisation comme facteur de différenciation.

9. Voir, pour la France, les cas présentés par E. LE ROY LADURIE (1972, p. 829) et M. BAULANT (1985).

10. Voir : C. POUYEZ, Y. LAVOIE, G. BOUCHARD, R. ROY *et al.* (1983, chap. 6, pp. 275ss).

11. Nous avons pu en faire une évaluation sommaire au moyen d'enquêtes familiales réalisées durant l'année 1974.

TABLEAU 3

*Distribution des familles selon le nombre de naissances,
fichier 1, Saguenay, 1842-1911.*

NOMBRE DE NAISSANCES	N	%
1 à 5	14	5.8
6 à 10	84	34.8
11 à 15	132	54.8
16 à 20	11	4.6
TOTAL	241	100.0
Moyenne *: 12		Écart-type: 3.1

* Moyenne corrigée, compte tenu du sous-enregistrement dû aux migrations temporaires hors du Saguenay.

TABLEAU 4

*Nombre de naissances selon l'histoire socio-professionnelle du père,
fichier étendu, Saguenay, 1842-1911.*

ITINÉRAIRE SOCIO-PROFESSIONNEL	N	NOMBRE MOYEN DE NAISSANCES *
Agriculteur seulement	241	12.0
Agriculteur puis autre(s) profession(s)	82	11.3
Autre(s) profession(s) puis agriculteur	16	10.9
Alternance entre agriculteur et autre(s) profession(s)	188	12.1
Non-agriculteur	71	9.9

* Des tests de différence des moyennes révèlent des écarts significatifs, en particulier pour les agriculteurs et les non-agriculteurs ($z > 4$, pour $\alpha = 0.01$).

3. L'efficacité du système

Environ 15% des destins d'enfants ayant survécu jusqu'à vingt ans (ceux qui sont nés après 1881) n'ont pu être inclus dans l'analyse parce qu'ils n'étaient pas observés assez longtemps. D'autres (9.7%) ont dû être exclus également parce que leur itinéraire professionnel ne permettait pas de déterminer s'ils

TABLEAU 7

Mesure de l'établissement foncier,
fichier I, Saguenay, 1842-1911.

NOMBRE DE FILS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ÉTABLIS*	NOMBRE DE FAMILLES	ÉTABLISSEMENT DES FILS			Destin inconnu** N	ITINÉRAIRES INCLASSABLES
		Mariés établis N	%	Mariés non-établis N		
0.....	6	—	—	—	9	
1.....	49	43	87.7	3	18	
2.....	73	108	74.0	17	19	
3.....	44	105	79.5	11	17	
4.....	31	86	69.3	14	10	
5.....	17	54	63.5	7	4	
6.....	9	36	66.6	9	5	
7.....	6	29	69.0	6	1	
8.....	—	—	—	—	—	
9.....	1	3	33.3	3	0	
TOTAL.....	236***	464	72.4	70	107	
					83	

* Ont été considérés comme susceptibles d'être établis les fils dont le mariage a été célébré au Saguenay ou dont l'itinéraire a pu être observé jusqu'à l'âge de trente ans ou plus (N = 641). Ont été exclus des calculs les fils dont l'itinéraire socio-professionnel était inclassable ou dont la fiche ne pouvait être observée pendant au moins trente ans.

** Les destins inconnus sont comptés avec les non-établis. Nous faisons l'hypothèse, sans doute conservatrice, que ces fils ont dû émigrer ou retarder leur mariage parce qu'incapables de s'établir comme agriculteurs.

*** Cinq fiches de type I ont dû être éliminées à cause de lacunes diverses dans les données.

TABLEAU 5

Distribution des familles selon le nombre de survivants à vingt ans, fichier I, Saguenay, 1842-1911.

PROPORTION DES ENFANTS SURVIVANTS À VINGT ANS	N	%	PROPORTION DES ENFANTS SURVIVANTS À VINGT ANS	N	%
91 à 100	57	23.7	31 à 40	4	1.6
81 à 90	57	23.7	21 à 30	4	1.6
71 à 80	58	24.1	Moins de 21	0	0.0
61 à 70	28	11.6	TOTAL	241	100
51 à 60	18	7.5	TAUX DE SURVIE À VINGT ANS (%)	76.6	
41 à 50	15	6.2			

TABLEAU 6

Délai entre le premier et le dernier mariage d'enfants, fichier I, Saguenay, 1842-1911.

DÉLAI (en années)	N	%	DÉLAI (en années)	N	%
0 à 5	25	10.6	31 à 35	1	0.4
6 à 10	49	21.0	36 à 40	0	0.0
11 à 15	68	29.0	41 à 45	1	0.4
16 à 20	45	19.1	TOTAL	235 *	100.0
21 à 25	29	12.3	MOYENNE	14.4	
26 à 30	17	7.2			

* Indéterminés: 6.

avaient été vraiment établis ou non. Parmi ceux qui ont pu être pris en compte (N = 641), 72.4% ont été établis comme agriculteurs.¹² (Tableau 7.) Cette norme suggère que notre famille moyenne de neuf enfants survivants à l'âge adulte parvenait à en établir 6.5. Compte tenu de ce que la performance diminue peut-être légèrement avec la taille de la famille, on peut estimer que la famille moyenne réussissait à établir trois fils sur des terres — chiffre conservateur, au

12. Dans le cas des filles, on considère comme établies celles qui ont été mariées à un gendre lui-même établi comme agriculteur.

TABLEAU 8

*Distribution des familles selon le nombre de résidences occupées,
fichier I, Saguenay, 1842-1911.*

NOMBRE DE RÉSIDENCES	N	%
1	90	37.6 **
2	58	24.3
3	47	19.7
4	25	10.5
5	11	4.6
6 à 7	8	3.3
TOTAL	239 *	100.0

* Interminés : 2.

** Cette proportion de sédentaires doit être considérée comme maximale, la durée d'observation des familles s'arrêtant avec le premier décès d'un conjoint.

TABLEAU 9

*Direction des déplacements intra-régionaux,
fichier I, Saguenay, 1842-1911.*

AIRES DE RÉSIDENCE OU DE DÉPLACEMENTS	SÉDENTAIRES		MIGRANTS	
	N	%	N	%
A) Bas-Saguenay	3	3.3	1	0.7
B) Haut-Saguenay	60	65.9	28	18.8
C) Lac-Saint-Jean	28	30.8	42	28.1
A vers B	—	—	4	2.7
A vers C	—	—	3	2.0
B vers A	—	—	1	0.7
B vers C	—	—	59	39.6
C vers A	—	—	0	0.0
C vers B	—	—	0	0.0
Migrations alternées *	—	—	11	7.4
TOTAL	91	100.0	149 **	100.0

* Aller-retour entre deux sous-régions.

** Indéterminé : 1.

demeurant, puisque les destins inconnus après trente ans ont été comptés avec les non-établis. Cela dit, on ne doit pas considérer de trop près la variation des performances en fonction du nombre de fils susceptibles d'être établis ; en effet, cette mesure n'est pas nécessairement un reflet fidèle de la taille de la famille, en raison des enfants exclus de l'observation.

Ces données viennent étayer les conclusions d'une enquête antérieure (G. BOUCHARD, 1981, pp. 566-568), tout en démontrant la supériorité des présentes mesures. Elles établissent clairement que ces familles visaient moins à préserver qu'à établir. Quant aux non-établis, certains optaient pour l'émigration et nous en perdons la trace ; les autres se partageaient entre la vie religieuse, le célibat laïque et — c'était le cas de la plupart — les métiers non agraires.¹³ Enfin, précisons qu'une règle de virilocalité prévalait : les conjoints, lorsqu'ils n'étaient pas de la même paroisse, s'établissaient dans celle de l'homme cinq fois plus souvent que dans celle de la femme. Celle-ci épousait donc les contraintes et la dynamique de sa belle-famille.

4. *La mobilité des familles*

Dans la perspective fixiste des terroirs pleins, où la famille vise à sauvegarder un patrimoine ancestral, le succès est symbolisé par la transmission intégrale et l'enracinement, l'échec par la vente et l'émigration. Encore une fois, la réalité des régions de peuplement vient bouleverser ces données. Il semble au contraire que la mobilité de la famille, loin d'être associée à l'échec, entre comme un élément essentiel dans sa stratégie de reproduction. Parmi les familles du fichier I — constituées, rappelons-le, uniquement de cultivateurs — 62.4% ont changé de résidence au moins une fois (tableau 8) et 38.1% ont changé trois fois ou plus. Plus de la moitié de ces déplacements impliquent le passage d'une sous-région à une autre, et dans la totalité des cas sauf un, les déplacements vont dans le sens est-ouest, des terroirs les plus vieux vers les zones non défrichées. (Tableau 9.) En regard, les familles de non-agriculteurs suivent un modèle presque inversé, 60.6% d'entre elles étant sédentaires (chiffre tiré d'un tableau non reproduit ici). Il se confirme que la pression socio-économique exercée par les enfants à établir est le facteur principal de cette dynamique spatiale.

Ces résultats confirment des données antérieures concernant le Saguenay, qu'il s'agisse de l'échelle régionale (C. POUYEZ, R. ROY et G. BOUCHARD, 1981) ou du cadre paroissial (G. BOUCHARD, 1977). À ce propos, il est utile de rappeler qu'à Hébertville, sur 475 terres concédées par le gouvernement dans la seconde

13. Le sort de cette dernière catégorie a pu être étudié ; voir G. BOUCHARD et J. LAROCHE, 1987. Pour les autres, il est impossible pour l'instant de fixer des proportions.

moitié du XIX^e siècle, au moins 234 (49.3%) avaient changé de main au moment de l'émission des lettres patentes.¹⁴ (N. SÉGUIN, 1977, pp. 186-187.)

Par ailleurs, il faut souligner que les familles sédentaires étaient aussi très efficaces à établir leurs enfants (73% contre 71% d'établissements pour les mobiles), ce qui suggère que l'expansion des assises familiales pouvait être réalisée de deux manières, à savoir par le biais de la mobilité ou de la sédentarité. Dans le premier cas, la famille opte pour une réallocation de ses ressources humaines et matérielles. La terre devenant rare et chère dans les vieilles paroisses de colonisation, certaines familles se départissent de leurs biens et, avec le produit de cette vente, acquièrent des espaces plus vastes sur les nouvelles zones de défrichement.¹⁵ Le grand nombre d'enfants constitue à la fois ce qui motive la réallocation et ce qui la rend possible: ce sont eux qui fourniront la main-d'œuvre nécessaire à la mise en valeur des terres neuves. En retour, lorsqu'ils voudront se marier, ils recevront — trois fois sur quatre — un lot à exploiter. Ce pacte de réciprocité fonde une éthique rigoureuse en vertu de laquelle les enfants sont obligés à plusieurs années de prestations, à une sorte de service familial.¹⁶

À l'arrière, dans les plus vieilles paroisses, d'autres familles sont à même d'étendre sur place leurs assises, soit en complétant les défrichements sur leur «vieux bien», soit en acquérant les terres mises en vente par les familles émigrantes. On devine que ces pratiques d'acquisition sont servies par une agriculture plus développée, plus prospère, mieux intégrée à un marché en formation.¹⁷ Ces agriculteurs sédentaires étaient par ailleurs plus alphabétisés que les autres (données non publiées).

5. *L'ordre d'établissement des enfants*

La priorité est donc donnée à la reproduction de l'ensemble du groupe familial, à laquelle on sacrifie volontiers la continuité du patrimoine. L'ordre dans lequel on procède à l'établissement des enfants en est une autre indication. Il n'existe ici aucune prescription coutumière, et encore moins écrite, introduisant une sélection ou une contrainte quelconque. L'ordre le plus naturel — celui des naissances — module la séquence des opérations. Dans la plupart des cas (90.9%

14. Il est vrai qu'il s'agit peut-être ici d'un autre type de mobilité, causé par l'endettement.

15. Des auteurs comme J.A. HENRETTA (1971) et R.A. EASTERLIN (1971, 1976), parmi d'autres, évoquent des cas de ce genre.

16. Ce modèle est largement appuyé sur l'exploitation d'un fonds de quelques centaines d'entrevues de vieillards réalisées à partir des années 1930 et conservées aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

17. Un bel exemple de ces pratiques d'expansion par des paysans sédentaires a été présenté par H.J. MAYS, 1980.

pour les garçons, 84.6% pour les filles), l'enfant le plus âgé est le premier à se marier. D'un rang de naissance à l'autre, cette correspondance s'atténue mais se maintient. Ainsi, près de la moitié des fils (46.7%) et des filles (42.9%) nés au cinquième rang se marient aussi dans cet ordre.

À peu de choses près, l'ordre d'établissement des garçons épouse le même modèle. (Tableau 10.) Pour ce qui concerne par exemple les aînés, dans 94.4% des cas ils sont établis en premier lieu. De même, 74% des fils de deuxième ou de troisième rang sont également établis dans cet ordre. Aux derniers rangs de naissance, la correspondance s'étale; mais les effectifs sont ici plus minces, peu de familles comptant cinq garçons ou plus. Mentionnons par ailleurs que, lorsqu'on considère les rangs de mariage et d'établissement des filles et garçons ensemble, on relève que les premières « volent » souvent leur rang aux seconds, du simple fait qu'elles se marient plus jeunes qu'eux. On n'observe donc pas ici — du moins pas encore — le « sacrifice des aînés », qui est souvent la marque des terroirs pleins, surtout en régime dit de famille-souche.

6. *Reproduction familiale et changement social*

Le mode de reproduction familiale qui vient d'être décrit a entraîné des conséquences de toutes sortes sur la dynamique de la population et de la société saguenayenne. Évoquons au passage l'impact génétique d'un système qui favorisait l'expansion d'une population homogène, largement cimentée par la parenté. Mais nous restreindrons ici nos remarques au problème de l'équilibre et du changement social. D'un côté, il est évident que ce genre de système ouvert, qui émiettait et redistribuait les avoirs familiaux à chaque génération, défavorisait l'accumulation foncière et le capitalisme agraire en renforçant les bases de l'économie familiale.¹⁸ On pourrait trouver là un des éléments explicatifs du sous-développement de l'industrie laitière jusqu'en 1930-1940.¹⁹ De la même façon, cette reproduction socio-économique dans un contexte d'éloignement créait des conditions propices à la perpétuation de vieux équilibres socio-culturels.²⁰ Dans le même sens encore, il est possible que l'équilibre, l'ordre familial ait trouvé un allié dans l'absence relative de compétition ou de rivalités entre les enfants pour l'accès à la terre: la famille ne se trouvait-elle pas ainsi délestée d'un important fardeau psychologique? Ici encore, le contraste avec la famille pyrénéenne, autoritaire, précipitaire, hiérarchisée, est frappant.

18. Voir un exemple tout à fait analogue, bien que dans un contexte différent, en Basse-Bretagne: M. SÉGALEN, 1985.

19. Ce problème est souvent abordé dans le recueil de textes réunis par N. SÉGUIN (1980), notamment en rapport avec ce que plusieurs auteurs appellent le mode de production des petits producteurs (M.P.P.P.).

20. Nous avons tenté d'explicitier cette idée dans: G. BOUCHARD, 1985.

TABLEAU 10

*Ordre d'établissement des fils, selon leur rang de naissance
 parmi les garçons, fichier I, Saguenay, 1842-1911.*

RANG DE NAISSANCE	RANG D'ÉTABLISSEMENT							TOTAL	
	1 N	2 N	3 N	4 N	5 N	6 N	7 N	N	%
1	155	7	1	1	0.6	1	0.6	164	100
					(5.2)		(4.0)		
2 ou 3	48	106	39	3	1.5	3	1.5	196	100
					(23.1)		(12.0)		
4 ou 5	5	17	24	17	7.4	5	7.4	68	100
					(2.4)		(38.5)		
6 ou 7	—	4	2	4	19.1	2	9.5	21	100
					(3.0)		(100.0)		
TOTAL	208	134	66	25	13	2	1	449*	100
					(100)		(100)		

* Nombre de fils dont le rang de naissance ou d'établissement n'a pu être déterminé: 13.

Cependant, toutes les caractéristiques qui viennent d'être esquissées entrent en mutation à partir du moment où ce système de reproduction commence à être privé d'un facteur qui lui est essentiel, soit l'abondance de terres disponibles. Pour le Saguenay, nous avons pu situer ce point d'inflexion à la décennie 1920-1930.²¹ Au fur et à mesure que l'espace cultivable se remplit, on passe peu à peu à la rationalité défensive des systèmes clos, pendant que la société rurale elle-même entre dans une période de bouleversements majeurs : réforme des exploitations dans le sens du capitalisme agraire, réorientation et diversification des profils de carrière, limitation des naissances, alphabétisation accélérée, érosion de la dynamique communautaire, ouverture sur la ville, etc.

Cette grande période de transition de la société rurale saguenayenne doit faire l'objet de nos prochaines recherches. Il s'agira de cartographier et de périodiser les modalités du passage d'un système de reproduction familiale ouvert dans un espace en expansion à un système clos dans un espace fixe.

D) *Trois points de méthode*

1. *Le modèle et ses marges*

Nous avons présenté ici une description du modèle et de son fonctionnement, surtout à partir de fiches de familles fécondes qui permettent au moins trente ans d'observation après le mariage des parents. Ce contexte est sélectif puisqu'en réalité plusieurs familles ont été exclues de l'étude, soit parce qu'elles avaient quitté la région, soit parce qu'elles étaient brisées par le décès d'un conjoint, soit encore parce qu'elles n'ont pas eu d'enfants. Dans une prochaine étape, il faudra évidemment réintroduire ces données et reconnaître toutes les situations, en se demandant cette fois non pas comment le système opère mais dans quelle mesure, ou pour quelle proportion de la population. En d'autres mots : quelle est l'ampleur des marges ?

2. *Une perspective interrégionale comparative*

Les données présentées ici confirment les hypothèses et résultats préliminaires soumis dans des articles antérieurs.²² Elles aident aussi à mettre en perspective d'autres études — parfois contradictoires — sur la famille paysanne québécoise. S'agissant de Léon Gérin par exemple, il y a évidemment un contraste entre le

21. Voir à ce sujet : G. BOUCHARD et R. THIBEAULT, 1986.

22. Notamment, des enquêtes orales, appuyées sur des sondages dans les archives notariales, nous faisaient conclure que les parents arrivaient à établir de deux à trois fils, 4 fois sur 5 hors du vieux bien et 9 fois sur 10 selon des modalités non successorales. (G. BOUCHARD, 1981.)

modèle de l'habitant de Saint-Justin (J.-C. FALARDEAU et P. GARIGUE, édés, 1968), trop influencé par les études pyrénéennes de Le Play, et ses analyses ultérieures, beaucoup plus attentives aux stratégies migratoires des familles. Sur ce point, certaines critiques de GARIGUE (1968) demeurent pertinentes.²³ Par ailleurs, des auteurs comme H. MINER (1963, 1971) et M. VERDON (1973) ont fourni de très bonnes analyses de la reproduction familiale en milieu rural québécois. Il est toutefois très important de rapporter ces analyses à leur contexte, qui est celui d'un terroir plein et d'un système fermé. Une perspective historique plus élaborée inviterait ici à périodiser, à nuancer le modèle.

Enfin, il est utile de rappeler que les perspectives méthodologiques mises de l'avant ici ouvrent sur des études comparatives à la fois dans l'espace et dans le temps. Ce genre d'études éclairerait la nature des systèmes ouverts comme des systèmes clos, et surtout les modalités de passage des uns aux autres. Pour ce qui est du Québec, il est aisé de montrer les points de correspondance entre la société paysanne des XVII^e et XVIII^e siècles dans la vallée du Saint-Laurent et celle des XIX^e et XX^e siècles dans les régions « neuves », dites périphériques. (G. BOUCHARD, 1983, 1987.) Parmi les traits relevés dans la vieille société laurentienne et caractéristiques d'un système ouvert, mentionnons seulement, à titre d'illustration : les stratégies familiales d'établissement (L. DECHÊNE, 1974, pp. 294ss), le mode d'occupation des nouveaux espaces (P. JARNOUX, 1986), la nature éclatée et instable des patrimoines (G. PAQUET et J.-P. WALLOT, 1985, 1986), la mobilité familiale supportée par les réseaux de parenté (J. MATHIEU *et al.*, 1981; Y. BEAUREGARD *et al.*, 1986), les modalités très diverses de la transmission (L. LAVALLÉE, 1986; L. MICHEL, 1986), un souci de répartition qui fait obstacle à l'accumulation foncière (L. GÉRIN, 1948; L. MICHEL, 1986; T. BARTHÉLÉMY, 1986), des signes de contraction, annonciateurs de la transition vers un système clos (F. OUELLET, 1966, chap. 12; S. COURVILLE, 1985; A. GREER, 1985, chap. 8; R.C. HARRIS, 1977), etc.

3. *Un impératif méthodologique*

Pour être vraiment concluantes, cependant, les futures études devraient être en mesure d'intégrer la mobilité extra-paroissiale et toutes les formes de transmission ou d'établissement foncier. À défaut, on risque de n'observer qu'une partie de la reproduction familiale et d'en fournir une image déformée. Nous avons tenté de mesurer la proportion des établissements qu'on pouvait appréhender lorsqu'on restreignait l'observation à une seule paroisse. (Tableau 11.)

23. On notera que la contre-enquête réalisée par Garigue à partir de travaux de Gérin est tout à fait semblable à celle que F. BUTEL (1894) avait dirigée en France contre Le Play, et à celle que Gérin lui-même effectuera dans la région de Charlevoix en réponse au travail de C.-H.-P. GAULDRÉE-BOILLEAU (1968). Dans tous les cas, on montre que des paysans qui avaient été proposés comme modèles de famille-souche ont été assez rapidement emportés par l'émigration...

TABLEAU 11

*Mesure de la perte d'observation dans une étude d'établissement
foncier réalisée dans le cadre d'une paroisse,
fichier I, Saguenay, 1842-1911.*

MOBILITÉ DES FAMILLES	N	%	ÉTABLISSEMENT DES FILS	N	%
Familles observées à partir de leur mariage	237 *	100	Fils éventuellement établis dans la région	462	100
Changement de résidence au moment du premier mariage d'un fils	133	56.1	Établissements échappant à l'observation	249	53.9
Changement de résidence entre le premier et le dernier mariage d'un fils	17	16.5	Établissements échappant à l'observation	28	6.1
			Établissements hors de la paroisse des parents	56	12.1
Familles demeurées en observation jusqu'au dernier mariage d'un fils	87	36.7	Établissements observés (familles complètes)	129	27.9
FACTEUR DE CORRECTION: Familles pionnières sague- nayennes ayant émigré hors de la région (%)	20-25		Mesure nette des établisse- ments pouvant être obser- vés dans le cadre d'une pa- roisse (%)	21-22	

* Quatre fiches du fichier I ont dû être éliminées pour les fins de ce calcul.

Nous avons proposé d'abord une mesure brute (27.9%) qui ne tient compte que des migrations intra-régionales, puis une mesure nette (21%-22%) qui tient compte de toutes les migrations, y compris extra-régionales. On sera peut-être tenté d'imputer l'ampleur de la sous-observation au fait que les régions de colonisation, comme celle qui est étudiée ici, sont particulièrement instables. Ce point reste à prouver. En effet, là où des mesures sont disponibles, elles donnent à penser que, même en terroir plein, la mobilité demeure très forte.²⁴ Ces

24. Ainsi, travaillant sur une paroisse du comté de Saint-Hyacinthe, D. MAISONNEUVE (1985) a pu démontrer que, durant la décennie 1852-1861, 35.7% des familles (167 sur 468) ont émigré, tandis que 133 autres (28.4%) voyaient une partie de leurs membres les quitter. Cette mobilité ne paraît pas très inférieure à celle qu'on peut observer au Saguenay durant la même décennie, au tout début du peuplement. (C. POUYEZ, R. ROY et G. BOUCHARD, 1981.)

données invitent aussi à une réflexion méthodologique sur les limites et les modes d'utilisation de diverses sources comme les enquêtes orales, les archives de l'enregistrement et même les actes notariés.²⁵

Gérard BOUCHARD

SOREP,
Université du Québec à Chicoutimi.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTINS, Georges, « Reproduction sociale et changement social: l'exemple des Baronnie », *Revue française de sociologie*, XVIII, 3, 1977: 465-485.
- AUGUSTINS, Georges, « Esquisse d'une comparaison des systèmes de perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes », *Archives européennes de sociologie*, XXIII, 1, 1982: 39-69.
- BARTHÉLÉMY, Tiphaine, « Les alliances matrimoniales à Neuville à la fin du XVIII^e siècle », dans: J. GOY et J.-P. WALLOT (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVII^e-XX^e siècles*, Paris et Montréal, École des hautes études sociales/ Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, 519p.
- BAULANT, Micheline, « La Calabre de père en fils. Un siècle de la vie d'une ferme (1655-1761) », *Annales E.S.C.*, XL, 1, janvier-février 1985: 35-53.
- BEAUREGARD, Yves *et al.*, « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIX, 3, hiver 1986: 391-405.
- BERKNER, Lutz K., « Peasant household organization and demographic change in Lower Saxony (1689-1766) », dans: R. Demos LEE (éd.), *Population Patterns in the Past*, New York, Academic Press, 1977: 53-69.
- BOUCHARD, Gérard, « Family structures and geographic mobility at Laterrière, 1851-1935 », *The Journal of Family History*, II, 4, hiver 1977: 350-369.

25. Dans l'excellente monographie que N. SÉGUIN (1977) a consacrée à la paroisse Notre-Dame-d'Hébertville (Saguenay), on peut lire que la vente ordinaire (avec la donation simple, la donation entre vifs et la cession) était le mode dominant de transmission dans cette paroisse entre 1850 et 1900, soit durant les premières décennies du peuplement. L'auteur en conclut — avec des réserves toutefois — que, un peu comme à Saint-Justin, on est en présence d'un mode de transmission caractéristique du domaine plein (transmission intégrale, héritier unique). Les données dont l'auteur disposait et l'échelle d'observation adoptée conduisaient logiquement à cette conclusion, qu'on serait tenté de remettre en question aujourd'hui. Il serait aisé de donner de nombreux exemples de ce genre, d'autant plus significatifs qu'ils sont tirés de bons travaux.

- BOUCHARD, Gérard, « L'étude des structures familiales pré-industrielles. Pour un renversement de perspectives », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXVIII, octobre-décembre 1981 : 545-571.
- BOUCHARD, Gérard, « Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVII^e au XX^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, XVI, 31, mai 1983 : 35-60.
- BOUCHARD, Gérard, « Sur l'historiographie des campagnes et des régions du Québec aux XIX^e et XX^e siècles : nouvelles propositions », *Histoire sociale, sensibilités collectives et mentalités. Mélanges Robert Mandrou*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 580p.
- BOUCHARD, Gérard, « Un nouvel espace historiographique : la dynamique inter-régionale et le cycle de la société rurale québécoise du 17^e au 20^e siècle », communication au Congrès de la French Colonial Historical Society, Québec, 1985 ; (à paraître dans les Actes du congrès, 1987).
- BOUCHARD, Gérard et Jeannette LAROUCHE, « Paramètres sociaux de la reproduction familiale au Saguenay (1842-1911) », *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, 1987 : 94-103.
- BOUCHARD, Gérard et Régis THIBEAULT, « L'économie agraire et la reproduction sociale dans les campagnes saguenayennes (1852-1971) », *Histoire sociale/Social History*, XVIII, 36, 1986 : 237-257.
- BOUCHARD, Gérard, Raymond ROY et Bernard CASGRAIN, *Reconstitution automatique des familles. Le système SOREP*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1985, 2 vols.
- BOURDIEU, Pierre, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales E.S.C.*, XXVII, 4-5, juillet-octobre 1972 : 1105-1127.
- BUTEL, Fernand, *La vallée d'Ossau*, Pau, 1894.
- CLAVERIE, E. et P. LEMAISSON, *L'impossible mariage*, Paris, Hachette, 1982, pp. 358-360.
- COALE, Ainsly, « The decline of fertility in Europe from the French Revolution to World War II », dans : D.J. BEHRMAN *et al*, *Fertility and Family Planning. A World View*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1970 : 3-24.
- COLLOMP, Alain, *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 340p.
- COURVILLE, Serge, « Croissance villageoise et industries rurales dans les seigneuries du Québec (1815-1851) », communication présentée au colloque franco-québécois sur les sociétés rurales, Québec, septembre 1985.
- DECHÈNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Plon, 1974, 588p.
- DESAIVE, Jean-Paul, « Patrimoine, généalogie et centième denier », dans : J. GOY et J.-P. WALLOT (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural*, Paris et Montréal, École des hautes études sociales/ Les Presses de l'Université de Montréal, 1986 : 297-304.
- EASTERLIN, Richard-A., « Does human fertility adjust to the environment ? », *Population Proceedings of American Economic Association*, LXI, 1971 : 399-407.
- EASTERLIN, Richard-A., « Population change and farm settlement in the Northern United States », *Journal of Economy History*, XXXVI, 1, 1976 : 45-83.
- FALARDEAU, J.-C. et P. GARIGUE, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 181p.
- FINE-SOURIAC, A., « La famille-souche pyrénéenne au XIX^e siècle : quelques réflexions de méthode », *Annales E.S.C.*, XXXII, 3, mai-juin 1977 : 478-487.
- FINE-SOURIAC, A., « À propos de la famille-souche pyrénéenne au XIX^e siècle : quelques réflexions de méthode », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXV, janvier-mars 1978 : 99-110.

- GARIGUE, Philippe, « Saint-Justin. Une réévaluation de l'organisation communautaire », dans : *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968 : 131-146.
- GAULDRÉE-BOILLEAU, C.-H.-P., « Paysan de Saint-Irénée-de-Charlevoix en 1861 et 1862 », dans : P. SAVARD (éd.), *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968 : 19-76.
- GÉRIN, Léon, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, 2^e éd., Montréal, Fides, 1948, 221p.
- GONOD, Philippe, « Devant le notaire de Feillens », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1, 1985 : 11-35.
- GREER, Allan, *Peasant, Lord, and Merchant : Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840*, Toronto, Buffalo et Londres, University of Toronto Press, 1985, 304p.
- HARRIS, R. Cole, « The simplification of Europe overseas », *Annals of the Association of American Geographers*, LXVII, 4, 1977 : 469-476.
- HENRETTA, James A., « The morphology of New England society in the Colonial period », *Journal of Interdisciplinary History*, II, 1971 : 380-397.
- IMHOF, Arthur E., « Nos ancêtres à la recherche de stabilité », dans : *La France d'ancien régime. Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Société de démographie historique/Privat, 1984, 1 : 301-315.
- JARNOUX, Philippe, « La colonisation de la seigneurie de Batiscan aux 17^e et 18^e siècles : l'espace et les hommes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XL, 2, automne 1986 : 163-191.
- LAVALLÉ, L., « La transmission du patrimoine dans la seigneurie de Laprairie, 1667-1760 », dans : J. GOY et J.-P. WALLOT (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural*, Paris et Montréal, École des hautes études sociales/ Les Presses de l'Université de Montréal, 1986 : 341-351.
- LE PLAY, Frédéric, *L'organisation de la famille, selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, Paris, Téqui, 1871.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel, « Structures familiales et coutumes d'héritage en France au XVI^e siècle. Système de la coutume », *Annales E.S.C.*, XXVII, 4-5, juillet-octobre 1972 : 825-846.
- MAISONNEUVE, Daniel, « Structure familiale et exode rural : le cas de Saint-Damase, 1852-1861 », *Cahiers québécois de démographie*, XIV, 2, octobre 1985 : 231-239.
- MATHIEU, Jacques, Céline CYR *et al.*, « Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de Québec, 1700-1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXV, 1, juin 1981 : 3-32.
- MAYS, Herbert J., « A place to stand : Families, land and permanence in Toronto Gore township, 1820-1890 », *Canadian Historical Association. Historical Papers*, 1980 : 185-211.
- MICHEL, L., « Varennes et Verchères, des origines au milieu du XIX^e siècle : état d'une enquête », dans : J. GOY et J.-P. WALLOT (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural*, Paris et Montréal, École des hautes études sociales/ Les Presses de l'Université de Montréal, 1986 : 325-340.
- MINER, Horace, *St. Denis. A French-Canadian Parish*, Chicago, The University of Chicago Press, 1963, 299p.
- MINER, Horace, « Le changement dans la culture rurale canadienne-française », dans : M. RIOUX et Y. MARTIN, *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1971 : 77-89.
- OUELLET, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966, 639p.

- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, « Les habitants de Montréal et de Québec (1790–1835) : contextes géo-économiques différents mais même stratégie foncière », communication présentée au colloque franco-québécois sur les sociétés rurales, Québec, septembre 1985.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, « Stratégie foncière de l'habitant : Québec (1790–1835) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIX, 4, printemps 1986 : 551–581.
- PINGAUD, Marie-Claire, *Paysans en Bourgogne. Les gens de Minot*, Paris, Flammarion, 1978, 300p.
- POUYEZ, Christian, Raymond ROY et Gérard BOUCHARD, « La mobilité géographique en milieu rural. Le Saguenay, 1852–1861 », *Histoire sociale/Social History*, XIV, 27, mai 1981 : 123–155.
- POUYEZ, Christian, Yolande LAVOIE, Gérard BOUCHARD, Raymond ROY et al., *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI^e–XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, 386p.
- SÉGALEN, Martine, *Quinze générations de Bas-Bretons*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 405p.
- SÉGUIN, Normand, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Québec, Boréal Express, 1977, 295p.
- SÉGUIN, Normand, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, 220p.
- VERDON, Michel, *Anthropologie de la colonisation du Québec : le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973, 283p.